

de la motion de l'honorable député de Lambton (M. Lister), relativement aux réclamations de Charles Bremner. Je propose—

Que priorité soit donnée sur toutes autres mesures à l'ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de M. Lister. — Qu'il soit nommé un comité spécial pour s'enquérir des réclamations des Métis de Bresaylor pour pertes subies pendant l'insurrection du Nord-Ouest, et aussi au sujet des fourrures enlevées à Charles Bremner, Métis, demeurant près de Battleford, et sur l'amendement de Sir Richard Cartwright, à cette motion.

Motion adoptée.

EN COMITÉ—TROISIÈME LECTURE.

Le bill (n° 58) concernant la compagnie du chemin de fer de Brantford, Waterloo et du lac Éric.—(M. Paterson. Brant.)

Le bill (n° 90) modifiant l'acte constitutif de la compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est.—(M. Larivière.)

POURSUITE CONTRE LES SAUNIERS.

M. TROW : Le gouvernement a-t-il donné instruction à William Johnston, inspecteur-chef des poids et mesures pour le district de Belleville, de poursuivre certains sauniers dans le district de Goderich pour vente de sel en baril ne pesant pas le poids légal ? (2) Quelles personnes ont été poursuivies et condamnées à payer une amende ? Quel a été le montant perçu et à quoi a-t-il été affecté ? (3) Quel est approximativement le nombre de barils saisis ?

M. COSTIGAN : Peter McEwen, de Goderich, a été poursuivi et condamné, par le maire de Goderich, à \$10 d'amende pour avoir vendu des barils de sel qui ne contenaient pas 280 livres. C'est la seule poursuite à Goderich. Le gouvernement ne possède aucun renseignement touchant le nombre de barils saisis, vu que le sel a été remis. Le montant perçu a été de \$10 et fut déposé au crédit du receveur-général Archibald Rowe, de Picton ; George McEwen, de Hensal ; Wm M. Gray, président de la compagnie Gray, Young & Sparling (à responsabilité limitée), furent aussi poursuivis et condamnés à la même amende. Ces poursuites furent intentées par M. William Johnston, inspecteur des poids et mesures pour le district de Belleville.

LES SAUVAGES DE CAUGHNAWAGA.

M. DOYON : Le ministère de l'intérieur a-t-il dernièrement reçu de la part de certains Sauvages de la réserve de Caughnawaga actuellement à San Francisco, une requête exposant qu'ils se sont engagés dans un cirque pour aller en Californie et en Australie ; que la compagnie qui les avait engagés, les a abandonnés à San Francisco, l'automne dernier, qu'ils sont sans ressources et demandent de l'aide, à même le fonds des Sauvages, pour être repatriés ?

Si oui, quelle réponse le gouvernement leur a-t-il donnée, et quelle action entend-il prendre ?

M. DEWDNEY : Le ministère a reçu récemment de gens qui se disent de la réserve de Caughnawaga, maintenant à San Francisco, une demande d'argent pour leur repatriement, alléguant qu'ils avaient été engagés par une compagnie de cirque et qu'ils se trouvent dans le dénûment à San Francisco. On leur a répondu que leur demande serait prise en considération, et une lettre a été adressée à M. LAURIER.

l'agent des Sauvages à Caughnawaga, lui communiquant la requête et demandant un rapport. Un rapport a été reçu confirmant la déclaration des Sauvages : savoir, qu'ils étaient partis pour une tournée avec une compagnie de cirque. L'agent a été informé qu'à moins que la bande de Caughnawaga ne votât l'argent nécessaire à même ses fonds, le ministère n'avait pas d'argent à effectuer à cette fin, et les requérants ont été informés de la chose.

PORT DE COLLINGWOOD.

M. TROW (pour M. Cook) : Quel montant a été dépensé, chaque année, depuis la confédération, pour améliorer le port de Collingwood, et quel est le montant total pour la même période ?

Sir HECTOR LANGEVIN : Les dépenses suivantes ont été faites pour améliorer le port de Collingwood, depuis la confédération :

En 1874 (a)	Construction d'un brise-lames.	\$ 44,437 66
1875 (b)	700 pds de largeur, avec un phare	13,030 77
1879		4,104 81
1880	Creusage de l'entrée du port, à une profondeur de 14 pieds...	6,506 98
1881		7,990 00
1882		8,566 10
1883	Construction de 1,800 pieds de brise-lames ; continuation du creusage de l'entrée du port, et dragage d'un bassin à l'extrémité sud du port.....	23,932 55
1884		30,802 27
1885		26,931 10
1886		23,468 37
1887	Dragage à 16 pieds à eau basse.	4,884 00
1888	Construction d'un brise-lames en pierre et dragage à 16 pds,	5,003 80
1889	à eau basse.....	7,281 55
Total.....		\$ 206,939 96

(a.) Comprenant \$15,505.00 fournies par le chemin de fer Northern.

(b.) Comprenant \$12,763.26 fournies par le chemin de fer Northern.

HAVRE DE CASCUMPEC.

M. PERRY : Les travaux en fascines du havre de Cascumpec. I.P.-E., ont-ils été réparés ou refaits pendant l'hiver de 1889 ? Si oui, quel est le montant des dépenses et qui a surveillé les travaux ?

M. COLBY : Environ 300 pieds de travaux en fascines ont été faits à l'extrémité-ouest de ceux déjà commencés pour compléter la grève, et la somme dépensée pour les travaux a été de \$309. Le travail a été fait sous la surveillance du gardien du phare à l'Île de Sable, et sous la direction générale de l'agent de marine à Charlottetown.

RÉCLAMATIONS DES SAUVAGES DE MISSISSAGUA.

M. MADILL : Le gouvernement se propose-t-il de prendre des mesures, et lesquelles, pour en arriver à un règlement au sujet des demandes formulées par les Sauvages de Mississagua pour une indemnité en lieu de leurs terres non rétrocédées ?

M. DEWDNEY : Le gouvernement est à étudier cette question.

CHARRUES À NEIGE SUR LES CHEMINS DE FER DU GOUVERNEMENT.

M. McMULLEN : Des charries à neige ont-elles été achetées pour l'Intercolonial ou autres voies ferrées du gouvernement au cours des trois dernières années ? Si oui, quel nombre, de qui, à quel prix, ont-elles été achetées sur soumissions, et où ont-elles été construites ? Ont-elles été souvent employées et ont-elles donné satisfaction ? Sont-